



Villeurbanne

GRS

Projet Associatif

Table des matières

Introduction.....	4
Création	5
Assemblée générale constitutive	5
Composition du Bureau.....	5
Statuts	5
Déclaration en préfecture	6
Affiliation UFOLEP	6
L'association	7
Pourquoi ?	7
Pour qui ?	7
Sur quel territoire ?	7
Quelles valeurs ?	8
Son Fonctionnement	9
Pôle Sportif.....	9
Cours.....	9
Pôle Administratif.....	9
Communication	10
Logo	10
Internet.....	11
Flyer	12
Affiches.....	12
La vie du club Villeurbanne GRS.....	13
Aujourd'hui.....	13
Un projet dans la Ville.....	13
Les salles et horaires	13
Le public visé	14
Le rayonnement du club.....	18
...avec la Ville	19
...et les structures de la Ville	19
Objectifs	20
Adhésions	20
Saison 2014 / 2015	20

Saison 2015 / 2016	20
Local / Salle d'entrainement	21
Sportif	21
Educatif.....	21
Encadrement	22
Communication	22
Finances.....	23
Conclusion	26

Introduction

Villeurbanne GRS est né de la volonté de parents villeurbannais pour permettre à leurs enfants de pratiquer leur activité favorite, la Gymnastique Rythmique et Sportive, dans un club sérieux, convivial, respectueux de ses membres adhérents et aussi porteur de valeurs humaines fortes.

Ne trouvant pas de réponse dans les structures existantes, cinq parents motivés et volontaires ont alors pris la décision de se lancer dans l'aventure de la création d'une association. Ceci dans le but de mettre en application leurs valeurs de partage, d'entraide, de respect de la volonté des jeunes enfants de s'épanouir d'abord, avant toute recherche de résultat sportif. Mettre les pratiquants au centre du club, organiser notre association autour d'eux, tel est notre crédo.

Attachés à notre ville, le choix du nom de notre association, **Villeurbanne GRS**, est le reflet de notre engagement. L'un de nos objectifs est pour nous de développer la pratique de la GRS sur notre territoire. Nous sommes persuadés que Villeurbanne, 19^{ème} ville de France en termes de population⁽¹⁾, mérite un club capable de la représenter au niveau régional.

Villeurbanne, c'est cette ville populaire et empreinte d'une grande mixité : **Villeurbanne GRS** se veut le reflet de la ville, de sa population. Notre ambition est d'amener la GRS à tous les publics, de tous les quartiers de la ville.

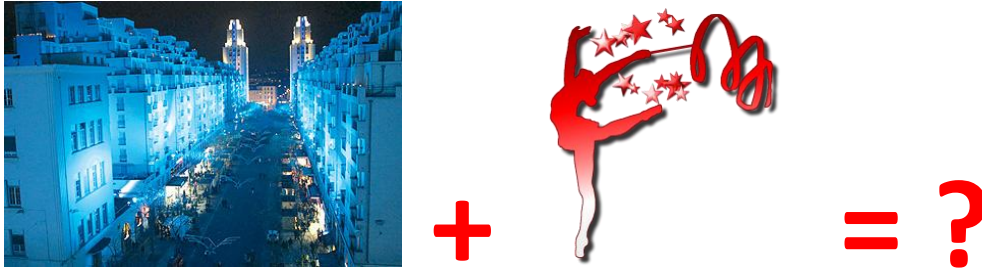
Voilà les principales idées que nous défendons à travers ce dossier.

(1) : Population municipale, données légales de population en vigueur au 1er janvier 2010 à partir du 1er janvier 2013, Source : Insee

Création

Assemblée générale constitutive

Les fondateurs de l'association **Villeurbanne GRS** se sont réunis le 02 juillet 2013 dans le but de créer une association sportive permettant à leurs enfants de pratiquer la GRS dans des conditions permettant leurs épanouissements.



Le nom de l'association fut facile à trouver : Nous sommes Villeurbannais, attachés à notre ville et nous proposons la promotion de la **G**ymnastique **R**ythmique et **S**portive. Le nom s'est imposé comme une évidence : **Villeurbanne GRS**, nom qui montre notre engagement citoyen à porter haut les couleurs de notre ville⁽²⁾.

Composition du Bureau

A l'issue de cette AG constitutive, les 5 parents initiateurs du projet (3 femmes, 2 hommes) se désignent comme membres du conseil d'administration.

M. Jérôme Mazzi est élu Président de l'association, M. Abderrahim Djahieche Trésorier, en vertu de nos statuts.

Nous accompagnons dans ce projet Mme Aurore Heyrendt, entraîneur de GRS.

Statuts

Les statuts sont soumis à l'approbation de l'AG constitutive et adoptés à l'unanimité. Notre volonté forte de souscrire au projet de la FOL et de l'UFOLEP (voir paragraphe suivant) se traduit dès les premiers articles de nos statuts. Les articles 2, 3, 4 et 7 font directement référence à l'UFOLEP, que nous avons d'ailleurs directement sollicité durant leurs rédactions, marquant ainsi notre adhésion aux valeurs prônées par cette fédération. Education populaire, respect de l'individu aussi bien physique que moral, accessibilité à tous, partage, **Villeurbanne GRS** s'inscrit pleinement dans les objectifs de la FOL et de l'UFOLEP qui sont de promouvoir notre sport, la **G**ymnastique **R**ythmique et **S**portive, auprès du plus grand nombre⁽³⁾.

(2) : PV de l'assemblée constitutive disponible en annexe

(3) : Statuts disponible en annexe

Déclaration en préfecture

Une fois nos documents constitués, notre CA en place, nous avons déclaré notre association en Préfecture du Rhône. Notre association **Villeurbanne GRS** est ainsi officiellement « née » ce 12 juillet 2013⁽⁴⁾.

Affiliation UFOLEP

Dès le début s'est posé la question de notre affiliation à une fédération. Deux solutions s'offraient à nous, la FFG (Fédération Française de Gymnastique) ou bien l'UFOLEP (Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique).

A travers ces 2 fédérations, 2 approches bien distinctes s'opposent : un projet plus axé sur l'aspect sportif, la recherche de la performance et le haut niveau (FFG), l'autre plus orienté développement durable et épanouissement par le sport (UFOLEP).

Cette seconde démarche est plus en adéquation avec nos valeurs et porteuse d'une approche plus respectueuse de l'intégrité physique et morale de notre sport. Cette démarche reste très sérieuse, puisque nous envisageons de participer aux compétitions UFOLEP. L'affiliation à l'UFOLEP, fédération dont les racines sont la Laïcité et l'Education Physique, nous est apparue comme la plus proche des valeurs des fondateurs du club et en adéquation avec les principes que nous souhaitons transmettre à nos enfants.

Ce choix fait, nous avons très rapidement pris contact avec le comité départemental de l'UFOLEP. Nous avons rencontré les responsables concernés, puis déposé notre dossier de candidature. Ce dernier a été validé par l'UFOLEP le 31 juillet 2013. Nous sommes très satisfaits de cette affiliation qui amène reconnaissance et cohérence au projet que nous soutenons.



(4) : Déclaration en préfecture disponible en annexe

L'association

Pourquoi ?

D'une idée simple « une structure villeurbannaise pour pratiquer la GRS », l'association œuvre pour un objectif plus global : devenir une association engagée et ancrée sur son territoire ayant pour but d'encourager et favoriser la pratique de la GRS pour tous les enfants des différents quartiers de Villeurbanne et de ses environs.

Pour qui ?

La GRS un sport ouvert à tous, mais qui reste une pratique à forte dominante féminine : en cela, nous dirigeons nos actions et nos efforts à destination du jeune public féminin trop souvent délaissé ou en manque d'activités dédiées. Dans les clubs ou associations « multisports », force est de constater que le centre de gravité et l'intérêt est très souvent déporté vers les résultats « des garçons ».

Nous proposons une alternative où les jeunes filles peuvent exprimer leurs qualités artistiques tout autant que sportives, dans un cadre ludique et éducatif. Nous aspirons à balayer l'éventail d'âge le plus large possible, en proposant des activités adaptées à chaque âge :

- « L'éveil » à la GRS pour les plus jeunes de nos adhérents
- La mise en application au sein des groupes intermédiaires
- La compétition, dans le cadre du circuit UFOLEP, pour nos adhérents les plus motivés



Sur quel territoire ?

Notre souhait est d'apporter aux personnes souhaitant pratiquer la GRS sur notre commune un environnement dédié uniquement à ce sport.

Nous ambitionnons de devenir le club de « référence » en GRS sur Villeurbanne et sommes persuadés que la 2^{ème} ville de l'agglomération lyonnaise mérite un club engagé et volontaire à la hauteur de son envergure et de ses habitants.

Tout en respectant l'enjeu quantitatif, l'approche qualitative reste essentielle. Nous désirons mettre à disposition de nos adhérents des équipements adaptés, un encadrement qualifié, pour réussir un développement serein et pérenne de notre association. Nous reviendrons sur ces sujets plus longuement dans la suite du document.

Quelles valeurs ?

De notre initiative menant à la création du club à notre affiliation à l'UFOLEP, toutes nos actions sont portées vers le partage et l'entraide. En ces moments de fortes tensions au sein de la société, nous voulons proposer un espace apaisé où nos adhérents, de tous horizons, de toutes origines pourront se consacrer librement à la pratique de leur sport préféré.

Notre but est la recherche du développement personnel, avant tout autre objectif. S'épanouir dans la pratique ludique de la GRS, tout en respectant les règles définies. Notre règlement intérieur est là pour garantir les conditions d'une pratique apaisée, dans des conditions validées par tous. Il est un moyen de préciser comment vivre tous ensemble au sein de notre club. Nous avons ainsi statué sur un règlement intérieur relativement précis, qui indique les conditions de la pratique de la GRS à **Villeurbanne GRS**. Le règlement est remis à l'inscription des adhérents et est à disposition sur notre site internet.



Nous souhaitons accueillir un public venant d'horizons divers, afin de promouvoir une mixité sociale favorisant le lien entre tous. Ce « ciment social » a aujourd'hui tendance à se fissurer et nous souhaitons par le biais de notre association amener ce liant qui parfois nous manque tant.

Il nous paraît également primordial d'accompagner notre public, et tout spécialement les jeunes filles, à travers leur évolution. De l'enfance à l'adolescence, nous serons là pour les accompagner à travers leurs transformations et les aider dans l'acceptation de soi. Nous souhaitons faire comprendre à toutes nos élèves que chacune – avec ses particularités propres – enrichit le collectif. Encore une fois, le partage, l'entraide, le mieux vivre ensemble sont au centre de notre projet.

Pour autant, s'il ne s'agit pas d'un objectif prioritaire, nous proposons à nos adhérents de participer aux compétitions de notre fédération, pour échanger et participer à la vie collective autour de notre sport.

Avant tout parents, les membres fondateurs sont conscients que l'adhérent est souvent soutenu par ses accompagnateurs. Il nous est essentiel de faire participer ceux qui le souhaitent, de les inclure dans la vie du club. Sans eux, sans leurs adhésions à notre vision, point de club.

Son Fonctionnement

Pôle Sportif

Afin de nous aider dans la mise en place de notre projet, nous avons recruté Madame Aurore Heyrendt en tant que monitrice bénévole de notre association. Madame Heyrendt s'est totalement reconnue dans notre projet, et nous comptons grandement sur l'ensemble de ses compétences pour animer notre association. Madame Heyrendt de par son expérience, renforce notre projet et lui amène une valeur ajoutée indéniable, tant sur le plan sportif que sur l'aspect « éducatif ». En effet, elle est titulaire des diplômes suivants, reconnus à différents niveaux :

- Fédéral : Monitorat délivré par la FFG (possède également les diplômes intermédiaires: animateur, initiateur).
- Universitaire : Maîtrise 1 et niveau Maîtrise 2 (dernière UE en cours de validation) IFAPS, Education et motricité.
- Education Nationale Titulaire CAPEPS option GR et Danse.

Madame Heyrendt a obtenu l'année dernière le niveau 1 Juge UFOLEP et qu'elle a validé lors des tests pratiques en Novembre 2013. Force de preuve que nous investissons dans le programme de l'UFOLEP à tous les niveaux, nous avons dès à présent une monitrice formée et une autre stagiaire inscrite aux futures formations UFOLEP.

Cours



Pour notre première saison, nous avons ouvert 3 cours hebdomadaires à destination de notre jeune public :

- 1 cours « Eveil et loisirs »
- 2 cours « Compétition »

Ces cours sont assurés par Madame Aurore Heyrendt, assistée de Mademoiselle Emilie Heyrendt, bénévole. Symbole de l'intérêt et de l'attractivité de notre nouvelle structure, nous avons d'ores et déjà reçu d'autres propositions de bénévoles pour encadrer les cours de nos plus jeunes adhérentes.



Pôle Administratif

Il a été décidé de travailler avec un bureau réduit à un Président et un Trésorier, comme cela est autorisé, pour permettre un « circuit » court. Le CA initial se compose, en plus de ce bureau minimum, de trois administrateurs. Notre volonté étant de proposer un club où chaque voix compte, nous avons ouvert à nos adhérents, ou à leurs représentants légaux dans le cas des mineurs, de pouvoir siéger au CA. Il s'agit là d'une des raisons principales de la création de notre association, permettre à tous de pouvoir peser, s'il le souhaite, dans la bonne marche du club. Cet aspect participatif, responsable et engagé est l'un des points primordiaux de notre club.

Communication

Afin de développer et de faire connaître notre association, nous utilisons tous les moyens à notre disposition, tout en privilégiant Internet et les médias de dernières générations. Cela nous permet une réduction des coûts et une maîtrise de notre budget.

Logo

Aujourd'hui, un club, une association, se doit de devenir « une marque » si elle veut exister dans le paysage associatif local. Une identité lui permettant une identification rapide et fiable, propre à véhiculer ce qu'est **Villeurbanne GRS**.

Les couleurs du club ont été discutées entre nous. Nous les voulions festives et proches de l'idée que nous nous faisons de notre club, et de notre pratique. Nous sommes assez rapidement tombé d'accord sur une prédominante de rouge. Nous avons lancé quelques essais, sur une silhouette de gymnaste :



Essai 1



Essai 2

Avant de tomber d'accord sur notre logo définitif :



Internet

Nous avons opté pour une solution « site clé en main », proposée par la société SportsRégion.fr. Le grand intérêt est que ce prestataire est spécialisé dans le sport associatif et propose ainsi une plateforme conviviale, un hébergement et une infrastructure adaptée. La gratuité de l'offre de base, suffisante pour un club naissant comme le nôtre a aussi été un argument jouant en leur faveur. Nous avons ainsi pu déployer très rapidement notre site Internet, fort utile pour notre rayonnement et nos inscriptions.

<http://villeurbannegrs.sportsregions.fr/>



Flyer

Nous avons conçu des affichettes et des flyers pour nos campagnes de recrutement et d'information.



Nous avons distribué ces flyers dans les écoles de la ville, à la MJC de Villeurbanne. Les affiches sont déposées en ville, à l'OSV (voir « La Vie du Club »), à la MJC là encore, dans certains magasins qui ont accepté de jouer le jeu de notre promotion.

Affiches

Sur la base du visuel des flyers, nous avons également réalisé des affiches, allant du format A4 au format A3, imprimées par les parents du club. Si nous pouvons compter sur la bonne volonté de tous, il nous faudra améliorer ces vecteurs de communication dans le futur, pour accompagner nos manifestations et autres déplacements lors des compétitions UFOLEP.



La vie du club Villeurbanne GRS

Aujourd'hui

Bien que toute jeune association (2 mois d'existence légale à la rentrée septembre 2013), nous avons tout de même accueilli 13 adhésions. La répartition pour la saison 2013/2014 est la suivante :

- Enfants de 2005 à 2007 : 4
- Enfants de 2003 à 2004 : 4
- Jeunes filles avant 2002 : 5

Bien évidemment, qui dit pratique sportive dit lieu de pratique et accueil du public à des horaires adaptés. En ce sens, nous avons sollicité le service des sports de la mairie de Villeurbanne pour disposer d'équipements adaptés à la pratique de notre activité. Du fait de nos demandes tardives, ces dernières n'ont pu aboutir. Nous avons donc recherché des solutions par nous-même.

Un projet dans la Ville...

Les salles et horaires

Après de multiples démarches, nous avons trouvé une réponse adaptée à chaque niveau. Bien que des possibilités existaient dans l'agglomération lyonnaise, nous avons retenu les solutions locales, là encore pour marquer notre attachement à notre territoire. De même, la multiplicité des lieux d'entraînement répond à notre envie de nous ancrer dans le paysage local.

Nous avons ainsi pu signer des conventions avec le Lycée Frédéric Faÿs et le Collège Morice Leroux, pour un prêt de gymnase sur 3 créneaux horaires.

Lycée Frédéric Faÿs



- Jeunes filles avant 2002 : Mercredi de 18h à 20h

Collège Morice Leroux

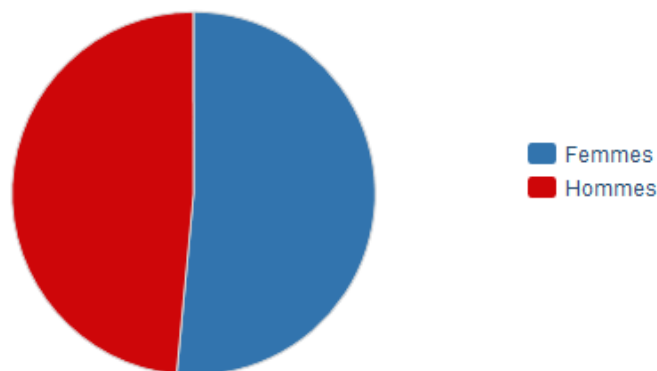
- Enfants de 2005 à 2007 : Mardi de 17h45 à 19h15
- Enfants de 2003 à 2004 : Jeudi de 17h30 à 19h

Le public visé

Nous croyons fortement au potentiel et au fort pouvoir d'attraction de notre sport : La GRS rencontre un vif succès auprès du public visé, les jeunes filles à partir de 5 ans. Elle permet la manipulation d'engin (ballons, cordes, massues, rubans...) dans un environnement à mi-chemin entre la danse et la gymnastique. Il est à noter sur Villeurbanne la répartition suivante:

Hommes et femmes à Villeurbanne

Données 2010 (source : JDN d'après l'Insee)



© JDN 2013

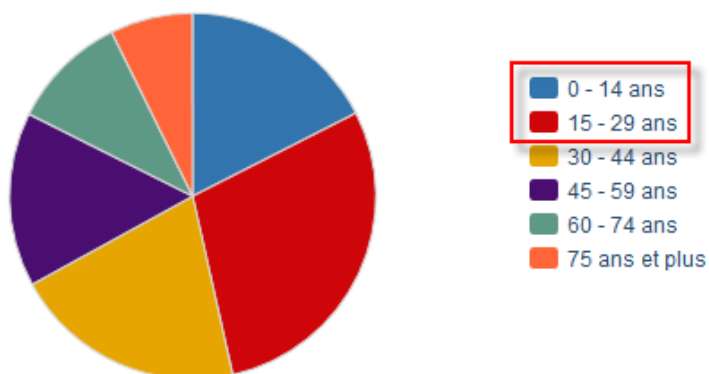
Répartition de la population par sexe à Villeurbanne

Données 2010	Villeurbanne : nombre habitants	% de la population	Moyenne des villes
Hommes	70 377	48,5 %	50,1 %
Femmes	74 773	51,5 %	49,9 %

Monter un club proposant une activité principalement à destination du public féminin paraît du coup tout à fait judicieux. De plus, Villeurbanne est une ville jeune, dynamique, comme le montre les statistiques suivantes :

Enfants, jeunes, adultes et personnes âgées à Villeurbanne

Données 2010 (source : JDN d'après l'Insee)



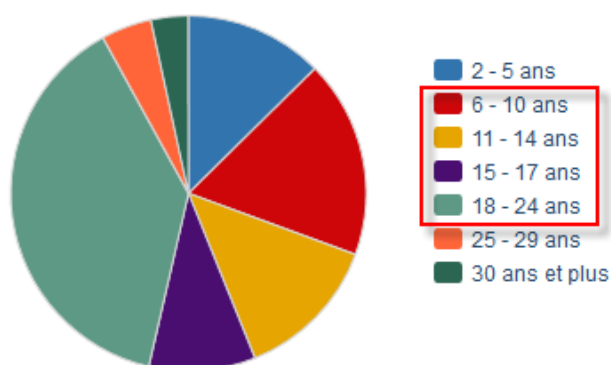
© JDN 2013

Nombre d'habitants par classe d'âge à Villeurbanne

Données 2010	Villeurbanne : nombre habitants	% de la population	Moyenne des villes
Moins de 15 ans	25 370	17,5 %	18,6 %
15 - 29 ans	42 060	29,0 %	14,0 %
30 - 44 ans	29 769	20,5 %	20,0 %
45 - 59 ans	22 318	15,4 %	22,0 %
60 - 74 ans	15 015	10,3 %	15,8 %
75 ans et plus	10 620	7,3 %	9,6 %

Nombre d'élèves et d'étudiants de Villeurbanne

Données 2010 (source : JDN d'après l'Insee)



© JDN 2013

Elèves et étudiants de Villeurbanne par âge

Données 2010	Personnes scolarisées	% de la population scolarisée	Moyenne des villes
2 - 5 ans	5 316	12,6 %	17,7 %
6 - 10 ans	7 559	18,0 %	30,0 %
11 - 14 ans	5 598	13,3 %	23,2 %
15 - 17 ans	4 078	9,7 %	16,4 %
18 - 24 ans	16 143	38,4 %	10,2 %
25 - 29 ans	1 924	4,6 %	0,6 %
30 ans et plus	1 438	3,4 %	1,8 %

Nous noterons donc que notre public visé représente **46,5%** de la population. Et que dans cette tranche d'âge, notre cœur de cible, à savoir les jeunes de 6 à 24 ans, comptent pour quasiment **80%** de la population scolarisée. Compte tenu de ces informations, il nous semble raisonnable de conclure que **Villeurbanne GRS** a toute sa place dans le paysage local.

Nous inscrivons également notre projet dans les politiques menées actuellement à destination du sport féminin, notamment pour les plus jeunes. Comme le montre l'extrait ci-dessous tiré du site du Ministère des sports, cette problématique est aujourd'hui au centre des préoccupations. La création de notre club est une réponse directe à ces questions.

The screenshot shows the website 'sports.gouv.fr' with the following content:

- Navigation menu: PRATIQUES SPORTIVES, PRÉVENTION, EMPLOIS & MÉTIERS, ORGANISATION
- Breadcrumb: Accueil du site > Pratiques Sportives > Sports pour tous > Sport au féminin
- Section: **Sport au féminin**
- Sub-section: **Femmes et Sport**
- Text: **Le ministère en charge des Sports mène une politique volontariste pour développer la pratique féminine, notamment dans les quartiers sensibles, valoriser le sport féminin dans les médias et favoriser l'accès des femmes aux postes à responsabilités dans les institutions sportives.**
- Text: Valérie Fourneyron, ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative, entend réaffirmer une politique volontariste en faveur du développement du sport féminin. Un travail mené de concert avec son homologue des droits des femmes, Najat Vallaud-Belkacem. « Il est de mon devoir, et du devoir de l'ensemble du gouvernement et du mouvement sportif, d'assurer un égal traitement des femmes et des hommes dans le sport de haut niveau, dans les médias mais aussi - et surtout - dans l'accès au sport sur tout le territoire français », confirme Valérie Fourneyron.
- Text: Les chiffres sont éloquentes. En France, les femmes ont 2 fois moins accès que les hommes à la pratique sportive dans certains territoires. Le taux de licenciées féminines dans certaines fédérations sportives très populaires est de seulement 4%. Et seules 20% des femmes qui font du sport le font dans un club. « Mon objectif est de rendre le sport accessible à tous, quel que soit son âge, sa condition physique, son genre, son milieu social, assure la ministre. Cela veut dire réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive, qui sont encore très nombreuses dans notre pays, malgré ce que l'on croit. »
- Text: Une réorientation des moyens financiers de l'Etat, via le CNDS, a été engagée pour développer les équipements de proximité et soutenir les associations pour corriger les inégalités d'accès à la pratique féminine, notamment dans les quartiers populaires.
- Text: « Promouvoir le sport au féminin ne peut se faire sans des sportives emblématiques, conclut Valérie Fourneyron. C'est essentiel pour toutes ces jeunes filles de pouvoir s'identifier à des modèles, à des exemples de parcours sportifs réussis pour les inciter à la pratique. »
- Date: vendredi 21 juin 2013

<http://www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/le-sport-pour-tous/Sport-au-feminin-11071/>

Enfin, l'analyse des clubs existants autour de Villeurbanne, bien qu'hébergés dans des villes de moindre taille, rencontrent un vif succès et arrivent sans difficulté à remplir leurs cours.

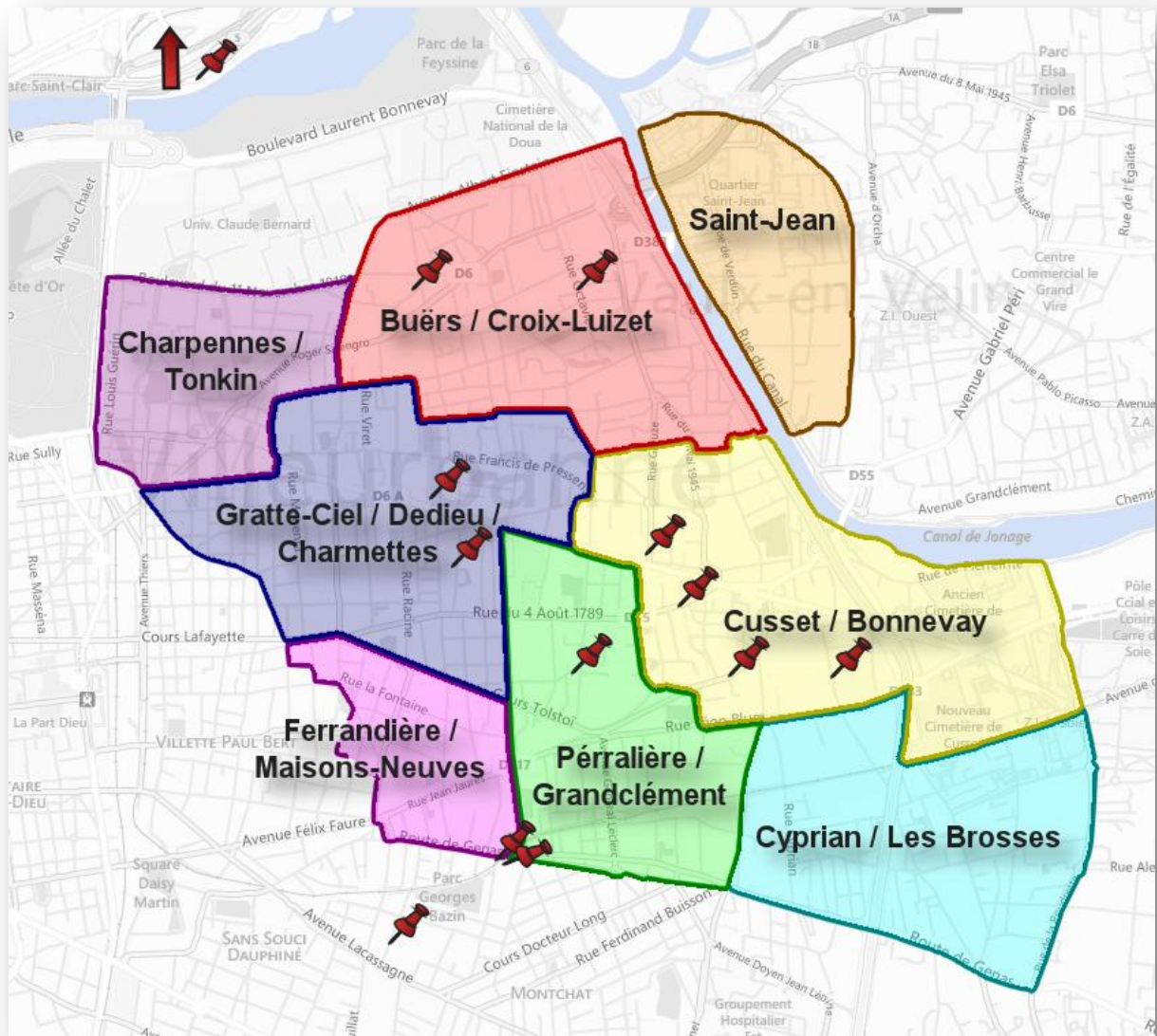
Ville	Nombre d'adhérents
Lyon Gerland	50
Bron	60
Décines	50
Genas	100
Meyzieu	40
Oullins	90
Saint Quentin Fallavier	50

Nous ambitionnons raisonnablement pour Villeurbanne un succès similaire.

Dès la rentrée 2013, nous avons entrepris des démarches d'affichage au sein des établissements scolaires de la ville. Nous sommes également en contact avec le centre Léo Lagrange, qui propose une « initiation » à la GRS et souhaite proposer aux enfants intéressés une suite crédible au sein d'un club de qualité. Le public est là et nous souhaitons lui proposer, par la mise en place de notre association, le meilleur accompagnement possible.

Le rayonnement du club

Villeurbanne GRS prône donc la mixité sociale et l'accueil de tous les publics. Cette volonté s'illustre notamment par la répartition géographique du public accueilli pour la saison 2013/2014 :



Nous pouvons déjà vérifier que nous couvrons une bonne partie du territoire. Il est important de noter que nous ne nous focalisons pas sur les CSP de nos adhérents : là encore, notre objectif est de favoriser la mixité sociale, l'échange interculturel. Les quartiers de Saint-Jean et de Charpennes/Tonkin sont de grands quartiers populaires, concentrant une bonne partie de la jeunesse villeurbannaise. Il nous paraît important de proposer notre activité GRS à destination du public de ces zones d'habitation.

Nous avons encore beaucoup à faire pour faire rayonner notre club sur Villeurbanne. Nous devons encore et toujours présenter notre projet, l'expliquer à un public toujours plus varié et ainsi tenter de remporter l'adhésion du plus grand nombre. Ce document est notre base pour y arriver.

...avec la Ville



L'objectif est bel et bien de nous intégrer et de perdurer dans le paysage des associations Villeurbannaises. L'installation dans la durée nécessite donc que nous continuions l'échange avec la municipalité.

Bien qu'actuellement hébergée, notre association va continuer à œuvrer pour bénéficier, dès l'année prochaine, d'équipements sportifs municipaux plus adaptés à notre sport, notamment pour permettre l'accueil du plus jeune public. Ce travail, de longue haleine, doit s'installer sur la durée car notre objectif est bel et bien de pouvoir revendiquer fièrement le nom de notre club, et de participer au rayonnement de la ville de Villeurbanne.

Nous avons également présent à l'esprit la réforme des rythmes scolaires, qui interviendra à Villeurbanne à la rentrée 2014. Le côté éducatif est l'un des piliers de notre engagement et nous souhaitons nous impliquer dans les projets locaux. Aussi sommes-nous tout à fait disposés à discuter d'un accueil des temps périscolaires, dans la mesure de nos moyens et si nous arrivons à trouver les personnels formés et capables d'encadrer les dites activités. **Villeurbanne GRS**, c'est aussi un engagement citoyen, participatif et responsable, une volonté d'être présent dans l'animation de la vie des Villeurbannais et Villeurbannaises.

...et les structures de la Ville



De fait, il existe sur Villeurbanne une structure dédiée aux associations sportives, l'Office du Sport Villeurbanne. Cette association est le « nœud de raccordement » essentiel pour notre activité, et notre intégration dans le tissu associatif Villeurbannais : conseil, accompagnement, assistance.... Autant d'atouts que seul l'OSV peut offrir. En retour nous comprenons les enjeux et sommes prêts, dans la mesure de nos moyens, à nous investir dans les activités et animations de l'OSV.

Nous avons tout naturellement sollicité notre adhésion, notre candidature a été retenue et notre dossier en cours d'instruction. Nous participons déjà pleinement à la vie de l'OSV en assistant à la soirée des Lauriers 2013, Madame Heyrendt, notre entraîneur, faisant même parti du jury.



Nous suivons également les formations mises à disposition par l'organisme pour nous perfectionner et acquérir les règles de bonnes pratiques et améliorer la gestion de notre association.



Objectifs

Adhésions

Comme précédemment indiqué, l'équipe dirigeante bénévole de **Villeurbanne GRS** est soudée, armée d'une solide envie de bien faire, et totalement investie dans la réussite du projet. Notre ambition est d'accueillir le plus grand nombre, dans les meilleures conditions possibles. Un projet autant qualitatif que quantitatif donc. Mais pour perdurer, il faut bien entendu élargir notre audience. Nos projections pour les années à venir sont :

Saison 2014 / 2015

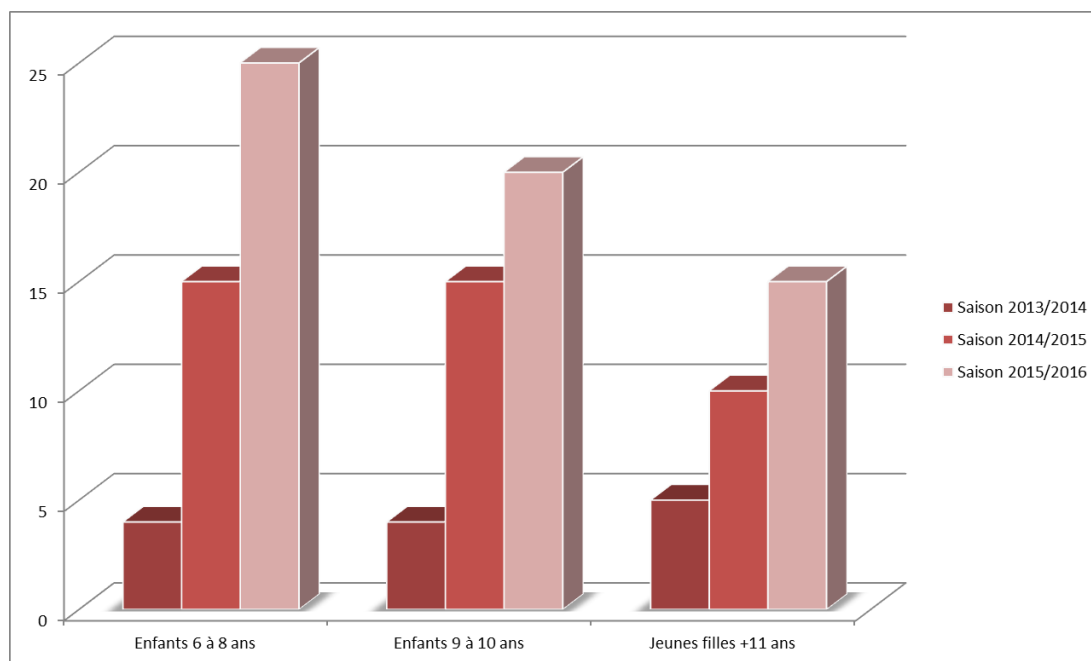
- Enfants de 5 à 8 ans : 4 → 15
- Enfants de 9 à 10 ans : 4 → 15
- Jeunes filles +11 ans : 5 → 10

Soit un total de **40** adhérentes.

Saison 2015 / 2016

- Enfants de 6 à 8 ans : 15 → 25
- Enfants de 9 à 10 ans : 15 → 20
- Jeunes filles +11 ans : 10 → 15

Soit un total de **60** adhérentes.



Nous visons une croissance mesurée compte tenu du public potentiel. Nous souhaitons rester maître de notre situation, et éviter de connaître une « crise de croissance » qui serait trop difficile à gérer.

Nos objectifs

Nous misons, pour proposer une activité de qualité, sur une capacité d'accueil de 60 gymnastes.

Local / Salle d'entraînement

Il est impératif pour nous et notre développement de pouvoir compter sur la mise à disposition d'équipements municipaux. Accueillir plus d'adhérentes est une chose, encore faut-il pouvoir les recevoir dans des locaux adaptés.

Si aucun équipement municipal n'est mis à notre disposition, nous devons envisager la possibilité de reconduire nos baux actuels, voire d'augmenter la fréquence d'utilisation des salles actuelles. Cette solution implique alors un coût dans le budget de l'association.

Nos objectifs

Assurer un accès aux infrastructures scolaires. Sauf réévaluation de leurs parts, le montant de la location pour les 2 établissements coûte **600€/an**.

Sportif

A 3 ans, nous ambitionnons de pouvoir accueillir une compétition UFOLEP. L'accueil des gymnastes de la région, dans le cadre d'une manifestation officielle, assoirait notre notoriété et ferait de Villeurbanne un centre névralgique de la GRS au sein de l'UFOLEP. Nous avons initié en ce sens des discussions préliminaires avec la Mairie qui est ouverte et favorable à un tel projet.

Bien que l'objectif principal du club ne soit pas la performance « à tout prix », nous ne sommes pas dupes du système actuel. Comme écrit sur le site de l'UFOLEP, le jeu n'exclut pas l'enjeu. Et c'est par un enjeu sportif respectueux de l'intégrité globale de nos pratiquantes que nous pourrions communiquer et intéresser des partenaires et sponsors. Pour illustrer ce propos, nous avons présenté une gymnaste, Noémie, en Individuelle au Championnat Départemental UFOLEP du Rhône. Pour notre première épreuve (novembre 2013), Noémie est arrivée 4^{ème} de sa catégorie.

Villeurbanne GRS a été le seul club représentant Villeurbanne lors de cette compétition.

Nos objectifs

Proposer à nos gymnastes les conditions pour valoriser leur implication et leurs efforts dans les compétitions UFOLEP.

Organiser une première fois une épreuve du circuit UFOLEP, et devenir une étape régulière des compétitions annuelles.

Educatif

Pour pérenniser notre action, nous prévoyons d'ouvrir une section « Eveil et loisir », à destination du « très jeune public » (enfant de 4 à 5 ans).

Par ailleurs, nous souhaitons nous positionner pour proposer des activités pendant le temps périscolaires à partir de la rentrée 2014.

Nos objectifs

Ouvrir une section « Eveil et loisir » nécessitera la présence d'une animatrice bénévole ou plus.

Participer à la vie périscolaire nécessitera la présence d'une animatrice bénévole ou plus.

Encadrement

Afin de continuer à assurer un encadrement de qualité, nous souhaitons pérenniser notre bénévole et en recruter d'autres. Le bénévole, s'il ne gagne pas d'argent, ne doit pas en perdre. Nous proposons d'ors et déjà à nos bénévoles une franchise de cotisation. Afin de valoriser leurs implications, nous souhaitons pouvoir déployer une solution de remboursement des frais engagés pour le compte de l'association.

Par ailleurs, notre entraîneur, Aurore Heyrendt, intervient à titre bénévole pendant la saison 2013-2014. Ce geste solidaire permet à notre association de démarrer une première saison sans la mettre en difficulté financière. De manière à être équitable, nous souhaitons pérenniser son intervention en la salariant. Notre objectif est de pouvoir lui proposer une rémunération pour la prochaine saison.

Nous souhaitons par ailleurs renforcer notre implication dans l'UFOLEP et continuer les formations de juge de nos filles.

Nos objectifs

Former les jeunes filles volontaires à l'encadrement et à l'obtention de la compétence « Juges GRS ». Deux formations juge, soit un cout de **300€/an**.

Salarié Madame Heyrendt. Sur la base de nos calculs, cela représente une somme de **3500€/an**.

Rembourser les frais de nos bénévoles. D'après nos estimations, ce poste coûte **1500€/an**.

Communication

Comme indiqué, nous utilisons une plateforme Internet dans sa formule gratuite. Il serait cependant judicieux de pouvoir basculer sur la formule payante qui autorise un nom de domaine dédié, la mise en œuvre de pages Partenaires et publicités ainsi qu'une meilleure diffusion de nos œuvres multimédias (vidéos, photos).

Bien que nous comptons sur notre bonne volonté pour l'impression de nos documents, nous souhaitons améliorer notre réputation par la mise en œuvre de matériels plus « professionnels » (banderoles, affiches). Il s'agira dès lors de passer par la prestation d'une société dédiée à ce type de supports.

Il est important de renforcer l'identité visuelle de **Villeurbanne GRS**, notamment lors des représentations et compétitions UFOLEP. L'artistique est une composante primordiale de la **GRS** et chaque club se doit de développer son image, de manière à le rendre identifiable.

Nos objectifs

Basculer notre site internet sur une formule professionnelle pour un coût de **129€/an**.

Améliorer notre communication pour un coût de **200€/an**.

Harmoniser et rationaliser nos tenues de présentations en compétitions, pour un coût de **1900€**.

Finances

Au regard du budget prévisionnel de 2014/2015, un déficit de **5000€** apparaît, correspondant principalement aux dépenses à engager pour la rémunération de notre entraîneur et le remboursement des frais de nos bénévoles. Si nos prévisions de recrutement se tiennent, nous pensons, sur fond propres, pouvoir ramener ce déficit à **1700€** sur la saison 2015/2016.

Nous budgétisons 40 adhésions avec une augmentation raisonnable de la cotisation, puis une charge de 60 adhésions sur les années suivantes.

Il apparaît dès lors qu'il nous faudra développer une diversification de nos rentrées d'argent comme par exemple le mécénat ou le financement publique. En ce sens, nous avons suivi la formation dispensée par l'OSV « Montage d'un dossier de mécénat ».

Nos objectifs

Fidéliser nos adhérents, et poursuivre notre recrutement. Tout cela en pratiquant un tarif solidaire et accessible, pour une rentrée estimée à **6200€** sur 2015, puis **9900€** sur 2016.

Développer des partenariats locaux.

Développer nos actions à destinations des entreprises villeurbannaises.

Budget prévisionnel de l'association :			
Date de début de l'exercice : 01 /09/2014 Date de fin de l'exercice : 30 / 06 / 2015			
CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
60 – Achats	1 900.00 €	70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	6 200.00 €
Achats d'études et de prestations de services	0.00 €	Prestation de services	6 200.00 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	0.00 €	Vente de marchandises	0.00 €
Autres fournitures (matériel, justaucorps)	1 900.00 €	Produits des activités annexes	0.00 €
61 – Services extérieurs	929.00 €	74 – Subventions d'exploitation	0.00 €
Locations des salles	600.00 €	État : (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))	
Entretien et réparation	0.00 €	-	0.00 €
Assurance	0.00 €	Régions(s) :	
Documentation	200.00 €	-	0.00 €
Divers (site internet)	129.00 €	Département(s) :	
62 – Autres services extérieurs	1 708.00 €	-	0.00 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires (formation juges, tronc commun UFOLEP)	300.00 €	Commune(s) :	
Publicité, publication	50.00 €	-	0.00 €
Déplacements, missions, réception, frais d'engagement compétition	360.00 €	-	0.00 €
Frais postaux et de télécommunications	50.00 €	Organismes sociaux (à détailler) :	
Services bancaires, autres (ANCV, cotisations, licences UFOLEP)	948.00 €	-	0.00 €
63 – Impôts et taxes	0.00 €	-	0.00 €
Impôts et taxes sur rémunération	0.00 €	Fonds européens	0.00 €
Autres impôts et taxes	0.00 €	CNASEA (emplois aidés)	0.00 €
64 – Charges de personnel	5 022.80 €	Autres recettes (précisez)	
Rémunération des personnels	3 464.00 €	-	0.00 €
Charges sociales	1 558.80 €	75 – Autres produits de gestion courante	450.00 €
Autres charges de personnel	0.00 €	Dont cotisations	450.00 €
65 – Autres charges de gestion courante	0.00 €	76 – Produits financiers	0.00 €
66 – Charges financières	0.00 €	77 – Produits exceptionnels	0.00 €
67 – Charges exceptionnelles	0.00 €	78 – Reprises sur amortissements et provisions	0.00 €
68 – Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)	0.00 €	79 – Transfert de charges	0.00 €
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES	9 559.80 €	TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	6 650.00 €
86 – Emplois des contributions volontaires en nature	2 160.99 €	87 – Contributions volontaires en nature	0.00 €
Personnel bénévole	2 160.99 €	Bénévolat	0.00 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0.00 €	Prestations en nature	0.00 €
Secours en nature	0.00 €	Dons en nature	0.00 €
TOTAL DES CHARGES	11 720.79 €	TOTAL DES PRODUITS	6 650.00 €

Budget prévisionnel de l'association :			
Date de début de l'exercice : 01 /09/2015 Date de fin de l'exercice : 30 / 06 / 2016			
CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
60 – Achats	1 800.00 €	70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	9 900.00 €
Achats d'études et de prestations de services	0.00 €	Prestation de services	9 900.00 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	0.00 €	Vente de marchandises	0.00 €
Autres fournitures (matériel, justaucorps)	1 800.00 €	Produits des activités annexes	0.00 €
61 – Services extérieurs	929.00 €	74 – Subventions d'exploitation	0.00 €
Locations des salles	600.00 €	État : (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s))	
Entretien et réparation	0.00 €	-	0.00 €
Assurance	0.00 €	Régions(s) :	
Documentation	200.00 €	-	0.00 €
Divers (site internet)	129.00 €	Département(s) :	
62 – Autres services extérieurs	2 178.50 €	-	0.00 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires (formation juges, tronc commun UFOLEP)	300.00 €	Commune(s) :	
Publicité, publication	50.00 €	-	0.00 €
Déplacements, missions, réception, frais d'engagement compétition	540.00 €	-	0.00 €
Frais postaux et de télécommunications	50.00 €	Organismes sociaux (à détailler) :	
Services bancaires, autres (ANCV, cotisations, licences UFOLEP)	1 238.50 €	-	0.00 €
63 – Impôts et taxes	0.00 €	-	0.00 €
Impôts et taxes sur rémunération	0.00 €	Fonds européens	0.00 €
Autres impôts et taxes	0.00 €	CNASEA (emplois aidés)	0.00 €
64 – Charges de personnel	5 022.80 €	Autres recettes (précisez)	
Rémunération des personnels	3 464.00 €	-	0.00 €
Charges sociales	1 558.80 €	75 – Autres produits de gestion courante	650.00 €
Autres charges de personnel	0.00 €	Dont cotisations	650.00 €
65 – Autres charges de gestion courante	0.00 €	76 – Produits financiers	0.00 €
66 – Charges financières	0.00 €	77 – Produits exceptionnels	0.00 €
67 – Charges exceptionnelles	0.00 €	78 – Reprises sur amortissements et provisions	0.00 €
68 – Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)	0.00 €	79 – Transfert de charges	0.00 €
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES	9 930.30 €	TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	10 550.00 €
86 – Emplois des contributions volontaires en nature	2 310.99 €	87 – Contributions volontaires en nature	0.00 €
Personnel bénévole	2 310.99 €	Bénévolat	0.00 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0.00 €	Prestations en nature	0.00 €
Secours en nature	0.00 €	Dons en nature	0.00 €
TOTAL DES CHARGES	12 241.29 €	TOTAL DES PRODUITS	10 550.00 €

Conclusion

Partage, entraide, épanouissement par le sport, engagement et ancrage territorial, telles sont les valeurs portées par notre jeune association.

Nous sommes persuadés que Villeurbanne mérite un club de Gymnastique Rythmique et Sportive à la hauteur de son importance au sein de la métropole en devenir. Nous souhaitons pleinement nous investir dans l'animation de la vie villeurbannaise, et bien entendu, le faire en coopération avec la Mairie de Villeurbanne.

Dans ce schéma, il nous apparaît évident de nous tourner vers les structures d'entraide et de conseil qui sont proposées par la municipalité. Notre adhésion à l'OSV, et le partage de notre expérience s'inscrivent dans ce schéma. En complément, nous devons également mener les actions nécessaires pour nous renforcer et mener à bien notre projet, principalement à destination du jeune public féminin.

Le Conseil d'Administration de **Villeurbanne** GRS